



MÉMOIRE SUR LE PROJET DE STOCKAGE DE GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ ET DE REGAZÉIFICATION À BÉCANCOUR

Position de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Bécancour, de la Ville de Bécancour, du Centre local de développement (CLD) et du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki Inc..

Déposé dans le cadre des consultations particulières et des auditions publiques tenues par le Bureau des audiences publiques sur l'environnement.

8 juillet 2016

TABLE DES MATIÈRES

3	Mise en contexte
4	Portrait de la région
5	Position
6	Développement
	<ul style="list-style-type: none">• Impacts économiques• Impacts sociaux• Autres impacts
10	Recommandation

MISE EN CONTEXTE

MRC de Bécancour

La MRC de Bécancour a été créée en novembre 1981 suite à la consultation des élus et de la population du territoire, conformément à la [Loi sur l'aménagement et l'urbanisme](#). Elle comprend douze municipalités et la communauté abénaquise de Wôlinak, regroupant au total plus de 20 000 citoyens. La MRC de Bécancour est située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, dans la région du Centre-du-Québec.

Ville de Bécancour

Ville centre de la MRC de Bécancour, la Ville de Bécancour comptait une population de 12 438 habitants au dernier recensement en 2011. Elle couvre une superficie de 447 km²; résultat de la fusion de onze municipalités le 17 octobre 1965. Localisée au carrefour des principaux axes de communication routiers (autoroutes 20, 30, 40 et 55), ferroviaires et fluviaux, nous retrouvons sur leur territoire l'un des plus grands parcs industriels au Canada couvrant près de 7 000 hectares, elle compte aussi sur une zone verte dynamique où une agriculture diversifiée et prospère est pratiquée.¹

Centre local de développement (CLD) de la MRC de Bécancour

Le CLD de la MRC de Bécancour est une corporation à but non lucratif mandatée par la MRC de Bécancour et le gouvernement du Québec afin d'assurer le développement local, le soutien à l'entrepreneuriat, la promotion et l'animation du milieu sur le territoire des municipalités de Bécancour, Deschailons-sur-Saint-Laurent, Fortierville, Lemieux, Manseau, Parisville, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Sainte-Françoise, Sainte-Marie-de-Blandford, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Saint-Pierre-les-Becquets, Saint-Sylvère et Wôlinak (une communauté autochtone).

¹ Statistique Canada. 2012. *Série « Perspective géographique », Recensement de 2011*. Produit n° 98-310-XWF2011004 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Produits analytiques, Recensement de 2011. Version mise à jour le 24 octobre 2012.

Grand Conseil de la Nation Waban-Aki Inc.

Le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki Inc. Inc., fondé en 1979, est un Conseil Tribal regroupant les bandes abénakises d'Odanak et de Wôlinak. Sa première mission, élaborée en décembre 1993, fut révisée et corrigée, à la demande du Conseil d'administration, par un comité de travail formé de membres d'Odanak et Wôlinak, en mars 1997. À partir des huit objectifs énoncés dans les lettres patentes de la Corporation Waban-Aki Inc., le comité mandaté a identifié trois éléments principaux de sa mission; la représentation, le développement et l'administration.

PORTRAIT DE LA RÉGION

Situé dans la province naturelle des basses terres du Saint-Laurent, le territoire de la MRC de Bécancour présente un relief généralement plat et bas, notamment par rapport au paysage de collines et de plateaux des premières hauteurs appalachiennes qui le borde au sud et des contreforts des Laurentides au nord. Cette région est nettement moins urbanisée et sans véritable pôle urbain que ne le sont les MRC et villes voisines. Le territoire est composé avec une structure industrielle peu diversifiée dont le niveau de développement économique est plus bas au nord de l'autoroute 20.

Toutefois, le territoire occupe une position stratégique dans le sud du Québec, permettant de se rendre rapidement dans les grands centres urbains du Québec, ainsi que la frontière américaine. En effet, elle est située à environ une heure de Montréal et de Québec.

De plus, on y recense trois parcs industriels principaux, dont un parc d'envergure, le Parc industriel et portuaire de Bécancour qui se situe dans le secteur Bécancour, entre l'autoroute 30 et le fleuve Saint-Laurent. Cette zone est administrée par la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour.

POSITION

Les entités énumérées précédemment se réjouissent que Gaz Métro Solutions Énergie (GMSÉ) ait choisi de construire des installations de stockage et de regazéification du gaz naturel liquéfié (GNL) dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour. La venue de ce projet permettra de répondre aux besoins en énergie des clients de GMSÉ, ainsi qu'aux besoins en puissance d'Hydro-Québec, lors des périodes en fortes demande en électricité. De plus, tout le Québec pourra en bénéficier, mais aussi apportera des retombées économiques positives pour la région de Bécancour.

Comme organisations spécialisées et responsables du développement économique local, ainsi que de l'aménagement du territoire, la position mise de l'avant dans ce document sera évidemment en lien avec les aspects directement liés aux notions de développement durable.

Le CLD, la MRC de Bécancour, la Ville de Bécancour et le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki Inc. recommandent favorablement l'implantation du projet de stockage et de regazéification de Gaz Métro Solutions Énergie (GMSÉ) toutefois, accompagnée d'une stratégie qui tient compte des préoccupations et des enjeux soulevés par la communauté, du développement local et régional et des impacts économiques.

DÉVELOPPEMENT

Sachant qu'Hydro-Québec a exprimé des besoins en puissance énergétique, la demande dépasse ses capacités de production, surtout en période de pointe de consommation pendant l'hiver.

Ainsi, plutôt que de s'approvisionner en électricité auprès des réseaux de régions voisines dont le coût est peu prévisible, Hydro-Québec et GMSÉ ont identifié une solution qui permettra de réduire et mieux contrôler ses coûts. Ainsi, Hydro-Québec et GMSÉ ont conclu une entente, en août 2015, afin de développer un site de regazéification et d'entreposage qui permettra à la société d'État d'avoir un approvisionnement fiable et plus économique pendant une centaine d'heures sur une période de 18 ans. Les infrastructures et équipements prévus inclueront un réservoir, une station de chargement et de déchargement, ainsi qu'une unité de vaporisation.

GMSÉ a choisi d'installer son projet à proximité de la centrale de TransCanada Energy Ltd (TCE) qui est située sur le territoire de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour. Ce parc est une zone à vocation industrielle. Cette situation limite ainsi les impacts sur l'environnement naturel. De plus, la distance entre les résidences et le site du projet est grande, ce qui diminue par le fait même la possibilité de nuisances pour les citoyens pendant la période d'exploitation. En effet, la résidence la plus rapprochée du site se situe à 1,3 km.

La mise en service des installations projetées est prévue à la fin de l'année 2019.

IMPACTS ÉCONOMIQUES

Le projet de GMSÉ aura des retombées économiques importantes à Bécancour, en plus d'assurer à Hydro-Québec un approvisionnement énergétique stable à long terme, fiable et économique en période de pointe, principalement en hiver.

Des investissements privés

Globalement, la construction du réservoir, de la station de chargement et de déchargement, ainsi que de l'unité de vaporisation nécessitera des investissements de plus de 75 millions de dollars.

Selon les données présentées à l'étude d'impact, de ce montant, environ 30 à 50 % sera dépensé au niveau régional. Ces sommes, actuellement évaluées entre 22 à 38 millions de dollars, serviront notamment à l'approvisionnement en matériaux et en services chez des entreprises locales lors de la période de construction et, dans une moindre mesure, pendant les années d'exploitation.

La création d'emplois

De nombreux emplois seront également créés. Pendant les travaux de construction, les besoins de main-d'œuvre, en période de pointe, se situeront autour de 100 travailleurs qui seront impliqués dans les travaux d'ingénierie, de construction et de gestion du chantier. GMSÉ mentionne également qu'elle travaillera de façon à encourager l'embauche de travailleurs de la région de Bécancour.

En plus de ces emplois lors de la construction, une dizaine d'emplois sera créée lors de la phase opérationnelle. Par ailleurs, la réalisation du projet générera la création de 4 à 6 nouveaux emplois à la centrale de TransCanada Energy Ltd (TCE), en plus de sécuriser le maintien d'une vingtaine d'emplois existants en prolongeant sa durée de vie utile.

IMPACTS SOCIAUX

GMSÉ, dès le début de sa démarche, a accordé de l'importance à la communication avec les citoyens et les intervenants du milieu afin de connaître leurs questions et leurs préoccupations.

Les deux séances d'information et de consultation organisées par GMSÉ, les interventions médiatiques pour que les citoyens soient bien informés sur le projet, ainsi que les nombreuses rencontres répertoriées au cours de la dernière année en témoignent.

Dans l'éventualité où le site de stockage et de regazéification allait de l'avant, GMSÉ affirme vouloir continuer à approfondir les relations de collaboration qu'elle a établies dans la communauté de Bécancour. Cela se traduirait par exemple, à travers un soutien à des projets et à des initiatives qui contribueraient à améliorer la qualité de vie de la communauté dans plusieurs secteurs.

AUTRES IMPACTS

Impacts environnementaux

Pour l'ensemble des aspects qui pourraient être touchés, les impacts ont été identifiés et évalués. Selon l'étude d'impact approuvée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), la construction du site, ainsi que la période d'opération de l'usine de regazéification amèneront généralement de faibles impacts sur l'environnement.

Les émissions du site dans l'atmosphère seront très limitées lors de la période d'exploitation, ce qui se traduit par peu d'impact sur la pollution atmosphérique et les

changements climatiques. Nous constatons que les risques sont donc généralement faibles.

Surveillance et mesures de suivi

L'étude d'impact nous informe aussi que GMSÉ mettra en place un système de surveillance et de suivi afin de s'assurer que les mesures de protection environnementale, pour toutes les phases du projet, soient implantées correctement et dans le respect des lois et des règlements.

Les éléments compris dans la liste soumise au programme de surveillance qui touchera le contrôle et la qualification, lors de la phase d'exploitation, sont nombreux.

RECOMMANDATION

Encore une fois, le CLD, la MRC de Bécancour, la Ville de Bécancour et le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki Inc. croient pertinent d'exposer leur avis sur la pertinence et l'avancement de ce projet stratégique pour le positionnement de Bécancour comme pôle industriel important et comme vecteur de création d'emplois dans la région.

De plus, si ce projet va de l'avant, il permettra à Hydro-Québec, une société d'État, de faire des économies sur ses besoins en puissance lors des grandes périodes de consommation énergétique en hiver.

Ainsi l'ensemble des instances appui Gaz Métro Solutions Énergie (GMSÉ) pour la continuité de ce projet.

Toutefois, nous favorisons grandement le développement de nos entreprises locales. De ce fait, nous comprenons que pour l'instant GMSÉ doit s'approvisionner en gaz naturel liquéfié à l'extérieure de la région. Cependant, il y a un projet d'une nouvelle installation de liquéfaction de gaz naturel qui projette de s'implanter dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour, soit Stolt LNGaz Inc.. Nous recommandons à GMSÉ de s'approvisionner auprès de ce fournisseur une fois qu'il sera en opération. Cette entente d'affaires permettra :

- De réduire les risques liés aux transports de la matière première ;
- de réduire les coûts reliés aux transports ;
- de diminuer les impacts environnementaux ;
- de consolider des emplois dans la région.